

Dépistage de la COVID-19 par tests rapides à l'école

Pour éviter toute nouvelle fermeture de classe, il faut demeurer vigilant pour que les jeunes continuent de recevoir leurs services éducatifs à l'école. C'est dans cette optique que **votre collaboration à consentir à un éventuel dépistage de la COVID-19 auprès de votre enfant, à l'école, est importante.**

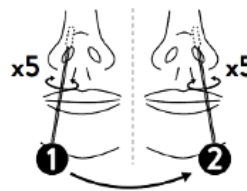
Toutefois, si votre enfant présente des symptômes compatibles avec ceux de la COVID-19, il est primordial de le garder à la maison. Un test devra alors être fait dans un centre de dépistage (CDD). Rendez-vous sur la Plateforme de dépistage de la COVID-19 pour connaître le centre de dépistage le plus près de chez vous et prendre rendez-vous. En cas de doute, l'outil d'autoévaluation est toujours disponible pour vous aider à prendre la meilleure décision.

Dépistage de la COVID-19 à l'école

Les autorités de la santé publique ont distribué des tests rapides dans l'ensemble des établissements préscolaires et primaires du Québec. Ces tests permettent rapidement de savoir si un élève développant des symptômes au cours de la journée est positif à la COVID-19 et le cas échéant, de mettre en place les mesures nécessaires. Les tests rapides sont un moyen qui s'ajoute aux autres mesures de prévention mises en place, afin de limiter les risques d'éclosion dans les milieux scolaires.

Le dépistage de la COVID-19 à l'école consiste à faire passer un test à un enfant qui développe des symptômes durant la journée ou qui a été en contact étroit avec un élève ayant déclaré positif à la COVID-19 par un test réalisé dans un centre de dépistage (CDD). Ce test est fait par une personne désignée et formée à cette fin.

Le test Panbio^{MD} de la compagnie Abbotts est utilisé pour faire le dépistage. Il est gratuit et est réalisé pendant les heures de classe. La durée est de quelques minutes seulement et un résultat est obtenu en 15 minutes. Le test nécessite un prélèvement nasal peu profond, contrairement à un test en centre de dépistage (CDD), à l'aide d'un écouvillon qui ressemble à un coton-tige (voir image ci-dessous). Il n'y a aucun effet secondaire. Seul un léger inconfort lié au prélèvement peut être ressenti.



Tests rapides étendus à toute la classe

Un déploiement progressif du dépistage par tests rapides Panbio^{MD} pour tous les élèves de la classe ayant été en contact avec une personne qui a été déclarée positive à la COVID-19 lors d'un test réalisé en centre de dépistage (CDD) est présentement en cours. Cette nouvelle mesure de gestion des cas et des contacts est mise en place dans certaines écoles, en raison de la situation épidémiologique de leur région.

Plus concrètement, lorsque l'école aura la confirmation qu'un élève a été déclaré positif (test TAAN en CDD) à la suite d'un test Panbio positif réalisé à l'école, tous les élèves de sa classe seront testés à l'aide des tests Panbio^{MD}. Le test sera effectué pendant les heures de classe, sur tous les élèves de la classe, même si ces derniers ne présentent pas de symptômes. Cette mesure se veut un outil supplémentaire de contrôle de la transmission de la COVID-19 dans les écoles.

.....

Dans l'éventualité où votre enfant développerait des symptômes apparentés à la COVID-19 dans la journée ou que tous les élèves de sa classe seraient testés, et que vous n'auriez pas donné votre consentement, aucun test ne sera effectué sur l'enfant. Si votre enfant présente des symptômes, il sera isolé et vous serez appelé pour venir le chercher.

.....

Participation volontaire au dépistage

Afin de faire part de votre décision quant à la participation de votre enfant à un éventuel test de dépistage à l'école, vous devez **remplir le formulaire de consentement remis par votre école, le signer et le retourner à l'enseignante ou à l'enseignant de votre enfant**. À noter que le consentement donné est valide pour la durée de l'année scolaire.

La participation au dépistage de la COVID-19 est volontaire. Vous pouvez refuser que votre enfant reçoive un test de dépistage ou retirer votre consentement à tout moment. Quelle que soit votre décision, il est important de suivre toutes les recommandations de santé publique et de continuer à appliquer les [consignes sanitaires de base](#) et celles en vigueur dans l'école de votre enfant.

Résultat d'un dépistage

Le résultat de dépistage et les recommandations qui l'accompagnent vous seront communiqués rapidement par la direction de l'école.

- **Résultat négatif :** l'enfant peut rester en classe en portant un masque. Dans le cas présent, le port du masque s'applique selon les mesures sanitaires en vigueur. Vous devez demeurer vigilant. Si des symptômes persistent, vous devrez vous présenter dans un centre de dépistage pour que soit réalisé un test de laboratoire.
- **Résultat positif :** l'enfant est isolé. Vous serez contacté pour le ramener à la maison en vue de réaliser un test dans un centre désigné de dépistage.